rapport sur les observations de M. plumex.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. 41 N. 3303

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

M. plumex lieutenant de m. le pr. chirurgien à Nogent sur seine et chirurgien de l'Hotel dieu a envoyé trois observations à l'academie.

la 1.ere sur un enfant né vivant, quoique le cordon ombilical fût en partie putrefié. ~~ce cas n'est pas rare~~

dans la 2.e l'auteur fait l'histoire des funestes effets qu'a produits ~~d'~~un fusil crevé dans ~~dans~~ la main d'un garde-chasse: le pouce de la main gauche, dit-il, fut emporté, le carpe et le metacarpe fracassés, le poignet coupé dans l'articulation, et la main renversée sur le coude, ne tenoit qu'à une petite portion de ces teguments postérieurs. et neanmoins (ce qui n'est ni vrai, ni vraisemblable) M. plumex a rassemblé, reduit, fomenté, revivifié ces parties eparses et mutilées, et graces à un baume de genievre specifique selon lui pour les playes d'armes à feu, il a tout reparé, tout retabli au point que les tendons reunis et obeïssants flechissent et etendent la main du garde chasse.

Dans la 3e. l'auteur parle d'une carie au parietal droit.+ dit avoir appliqué trois couronnes de trepan ~~et~~ emporté

+ occasionnée par une chute sur un tas de foin.

ARC 20 d. 21

le reste de l'os avec la rugine, ouvert la dure mere ~~et~~
et guéri son malade. l'on trouve quelquefois de
bonnes choses, des verités prétieuses à recueillir dans des
faits mal exposés; mais dans cette troisieme observation
de m. plumex, l'exposition de la maladie est si ~~mal~~ irrégulière
~~faite~~, les procedés curatifs si peu methodiques et (j'ose
le dire) les interets de la verité si peu respectés, que l'on
ne peut en tirer aucun parti, non plus que des deux
precedentes.
quoique l'Académie soit dans l'usage d'accueillir tous les
ouvrages que l'on lui envoye, et qu'elle se soit fait un devoir
d'encourager et de recompenser les auteurs, j'estime que
m. plumex, pour ~~n'être~~ s'estre pas assés observé, merite de sa part
quelque reprimande.

Le 3e mars 1758 Ferrand